

LE TEMPS

Prévoyance Jeudi 5 novembre 2009

Les caisses de pension suisses misent sur la pierre

Par Jean-Pascal Baechler

Selon une étude publiée mercredi par Credit Suisse, l'allocation des institutions helvétiques est proche de la diversification optimale découlant de la théorie du portefeuille. Le document met en outre en évidence une progression de l'immobilier et des placements alternatifs dans les portefeuilles

Les stratégies de placement des caisses de pension suisses ne méritent pas leur réputation poussièreuse. «L'allocation d'actifs est proche de la diversification optimale découlant de la théorie du portefeuille», a relevé mercredi à Genève Martin Lanz, économiste chez Credit Suisse, lors de la présentation d'une étude. Les institutions utilisent bien la marge de manœuvre offerte par l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP), estime-t-il.

En comparaison internationale, les fonds de pension suisses n'ont pas à rougir de leur performance. En 2008, ils ont subi une baisse de 11,3%, relève l'étude sur la base des données de l'OCDE. Les résultats ont été moins bons dans des pays comme l'Irlande (-35%) ou les Etats-Unis (-24%). «Cela s'explique par des parts d'actions plus élevées dans les portefeuilles», selon Martin Lanz. L'OCDE les quantifie à 46% en Irlande, à 52% aux Etats-Unis et à 22% en Suisse.

Immobilier et alternatifs

Ce chiffre est en ligne avec les données récoltées par Credit Suisse pour son indice des caisses de pension, qui indique une part action de 24,3% au quatrième trimestre 2008. Pierre-André Leuenberger, responsable de la clientèle institutionnelle pour Genève, a estimé que cette part est adéquate.

Cet indice montre surtout un bond des placements immobiliers. Leur allocation dans les caisses est passée de 8,2% au 30 juin 2002 à 19,1% à la mi-2009. A cela s'ajoutent des prêts hypothécaires (de 1,7% à 4,5%). Quant aux placements alternatifs, utilisés pour diversifier et réduire la volatilité des portefeuilles, leur part a progressé de 0,6% à 4,2%.

A l'inverse, la place des obligations s'est repliée de 46,0% à 37,5%. Quant à la part actions, elle est passée sur sept ans de 32,7% à 25,8% au 30 juin dernier. Cela ne reflète pas forcément des ventes, mais plutôt la baisse des cours en 2008. D'ailleurs, l'indice Credit Suisse des caisses de pension montre une remontée de la part action des institutions de prévoyance en lien avec le rebond boursier qui a débuté en mars.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA